

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 23 mai 2020

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	18 mai 2020	18 mai 2020
23	21	21+1		

Délibération n° 23052020-024 : Election des adjoints

L'an deux mille vingt, **le samedi 23 mai** à dix heures, compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos, à la Salle municipale de la commune déléguée de Saint Germain de Marencennes, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :
Martine LLEU, Jackie ALBERT, Colette PARONNAUD, Cécile BONNIFAIT, Jean-Pierre PARONNEAU, Micheline SIMONNEAU, Denis DUBOURGNOUX, Isabelle DUMONT, Claude RAVON, Sandrine GUIBERT, Rémi GROLAUD, Christophe PARION, Christèle ROBLIN, Marc-Antoine LAMBERT, Marina BERVOETS, Jean-Luc PROQUIN, Fanny GRIMAUD, Patrick MORENNE, Annie MENDEVILLE, Jean-François MALTERRE.
Membres absents non représentés :
Cédric ROUSSEAU.
Membres absents représentés :
Carole BREUIL, Micheline SIMONNEAU, étant arrivée à 10h42, a participé au vote.
Secrétaire de séance :

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriale et notamment l'article L2122-7-2,

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins	22
Nombre de suffrages nuls	0
Nombre de suffrages blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

Ont obtenu :

- Liste 1 conduite par M. Jackie ALBERT 19 voix
- Liste 2 conduite par Mme Annie MENDEVILLE 3 voix

La liste 1 conduite par M. Jackie ALBERT, ayant obtenu la majorité absolue, les candidats figurant sur ladite liste ont été proclamés adjoints et ont été immédiatement installés.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200080091-- 2020 0523 -- 23052020024 ----- -- DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 27/05 / 2020

Fait et délibéré les jours, mois et ans
désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 25 mai 2020.

Le Maire,

Walter GARCIA

